

DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ,
DE LA DIGITALISATION ET DE LA CULTURE

POLICE NEUCHÂTELOISE

Communiqué de presse

Délit de chauffard sur la N20, un automobiliste flashé à 192 km/h

Un automobiliste a été mesuré à 192 km/h sur le pont de Valangin. Il a été intercepté par une patrouille à La Chaux-de-Fonds.

Le jeudi 17 juillet 2025 à 20h48, un dispositif de contrôle de vitesse a enregistré un véhicule circulant à 192 km/h sur le pont de Valangin, en direction de La Chaux-de-Fonds, sur la route nationale N20 limitée à 100 km/h.

Le conducteur a été intercepté peu après par une patrouille de gendarmerie au giratoire du Bas-du-Raymond. Il a été conduit dans les locaux de la police neuchâteloise, où il a été formellement entendu par les gendarmes de la police de la circulation.

Il s'agit d'un ressortissant portugais âgé d'une quarantaine d'années, domicilié dans les Montagnes neuchâteloises. L'intéressé va faire l'objet d'une dénonciation pénale. Il encourt une peine privative de liberté allant de un à quatre ans, ainsi qu'une interdiction de conduire d'une durée de deux ans.

Face à l'augmentation préoccupante des infractions graves au code de la route et des accidents de circulation, la police neuchâteloise va poursuivre ses contrôles de vitesse durant toute la période estivale. Elle rappelle par ailleurs à l'ensemble des usagers de la route leur responsabilité individuelle dans le respect des limitations de vitesse, dans l'intérêt de la sécurité publique.

Contacts :

Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch,
tél. 032 889 90 00.

Neuchâtel, le 18 juillet 2025